

● Comment faire pour que les projets urbains ou architecturaux dépassent les réponses formelles pour se transformer en supports d'actions collectives au service des attentes et des besoins d'un territoire ?

● Comment déclencher un changement durable dans un secteur aussi contraint et normé que celui de la construction d'intérêt public, comment généraliser des pratiques alternatives vertueuses en matière d'écologie, d'habitat, d'enseignement ou d'action sociale ?

● Comment faire école, transmettre ce qui a été expérimenté, ce qui a porté ses fruits ?

● Comment transposer des chantiers extraordinaires dans des contextes et des situations différentes de celles qui leur ont initialement permis d'éclore ?

Soutenue pour 3 ans par les ministères de la Cohésion des territoires et de la Culture, et avec la participation de la Fondation de France, la Preuve par 7 expérimente la réponse à ces questions à travers des projets en cours, qui s'appuient chacun sur un triptyque d'acteurs locaux volontaires: des décideurs politiques, des opérateurs, et des « forces vives » publiques ou privées, usagers et riverains.



# LA PREUVE PAR 7

## Pour un droit à l'expérimentation

La Preuve par 7 est une démarche, qui vise à inscrire dans le réel ce que la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine considère jusqu'à présent comme une simple « possibilité » : expérimenter de nouvelles façons de construire afin de faire évoluer les usages ; mettre le chantier à l'épreuve d'une écologie effective, sans concessions ; retrouver le sens politique de l'acte de construire dans la constitution d'un commun, matériel (le bâti) et immatériel (l'expérience et le savoir partagés). L'objectif : promouvoir le recours à la programmation ouverte ; dessiner de nouvelles manières de construire la ville collectivement, au-delà du tandem élu-technicien ; promouvoir une réflexion ancrée dans la pratique quotidienne du terrain ; et revendiquer un droit à l'expérimentation par les montages et les usages.

## Pour multiplier les possibles

La Preuve par 7 tire son insolent optimisme d'un simple constat : si les expériences d'architecture et d'urbanisme dites alternatives sont de plus en plus nombreuses, c'est qu'elles répondent à un besoin de trouver des solutions viables à la crise en cours et à venir. Leur foisonnement montre que des citoyens, des élus, des professionnels, des usagers, s'emparent de ces questions localement et quotidiennement, à travers de petits ou de grands projets d'habitat, d'espaces publics, d'équipements, de lieux pour rassembler à nouveau. L'heure n'est plus aux tentatives isolées, mais à la cohérence globale, à la vue d'ensemble permettant de systématiser des méthodes de projet plus adaptables, des pratiques constructives exemplaires, des modes de gestion du commun adaptées aux enjeux sociaux et économiques contemporains. Cette concentration d'expériences a vocation à faire jurisprudence, l'objectif ultime étant de rendre courantes et reproductibles des démarches et des méthodes jugées jusqu'à présent conjoncturelles et atypiques. La documentation de l'expérience et les échanges autour des projets sera un précieux outil au service de cette diffusion. La Preuve par 7 cherche à faire école plutôt qu'à faire modèle.

## Sept échelles territoriales d'intervention pour réfléchir à un avenir commun, de la ville et de la société



La Preuve par 7, ce sont 7 échelles de projet qui couvrent tous les contextes territoriaux, une dizaine sites d'expérimentation, et des thématiques qui prennent l'acte de construire comme prétexte pour aborder des questions de société : la santé, la jeunesse, le travail, la culture, l'éducation, la démocratie.

La Preuve par 7 accompagne des porteurs de projets urbains, d'équipements, d'habitat, à travers la France, sur 7 échelles territoriales : le village, le bourg, la ville, la commune de banlieue, la métropole régionale, le bâtiment public désaffecté et le territoire d'outre-mer.

Si la loi est générale, les territoires, la géographie, les acteurs, leurs enjeux ne sont pas identiques. Il s'agit, à travers ces 7 échelles, de travailler sur l'interprétation du droit, et sur ce qu'il y a de commun dans cette diversité. Il s'agit aussi de s'emparer de questions transversales, concernant non seulement la construction mais la vie commune. Parce que les projets qu'accompagne la Preuve par 7 cherchent des réponses à ces questions, elle peut en retour généraliser les réflexions, transmettre les conclusions, tester les solutions à d'autres échelles, dans d'autres lieux.

## La Preuve par 7, qu'est-ce que c'est ?

### → Une démarche, des outils

#### la programmation ouverte

Plutôt que de considérer qu'un programme architectural ou urbain se fait en amont du chantier et qu'il est déjà défini au moment où celui-ci commence, la Preuve par 7 met en place une occupation progressive du site du projet, avant le début du chantier. Cette occupation permet de révéler, par une présence et des activités sur le lieu, ses potentiels usages futurs, et de les intégrer au programme – qui reste ainsi ouvert.

Chaque acte, chaque occupant, contribue à la programmation finale et à l'aménagement du bâtiment et permet de « tester » le programme. Il s'agit d'un temps actif, vivant, qui s'inscrit dans la durée et dans le territoire, et qui mobilise les volontés de faire sur place. Le programme se teste, la conception s'enrichit, et au fur et à mesure les actes constructifs, même modestes, préparent le chantier.

#### la permanence de projet

La permanence est au cœur de la méthode de la Preuve par 7. Elle permet de mettre en œuvre la programmation ouverte. Sur le site du projet, un local est ouvert par un ou une permanente. Il ou elle devient une figure repérable sur le territoire, qui détient la clef pour ouvrir et mettre en action l'occupation d'une partie du site, en permettant à chacun — les habitants, les associations, les multiples acteurs du projet... — de trouver une place, de réfléchir et d'agir ensemble.

La permanence devient le lieu catalyseur d'une communauté de personnes avec leurs idées et désirs, qui se concrétisent et viennent enrichir la programmation. Le temps long de la permanence permet d'accepter les rythmes de chacun et de laisser l'imprévu prendre sa place ; que les phénomènes ordinaires, par leur bon sens, retournent le modèle imposé.

#### jouer avec le temps long

L'action de la Preuve par 7 se définit par le temps long, à différents niveaux. C'est d'abord celui de cette programmation ouverte qui nécessite de commencer à agir bien en amont du chantier proprement dit. Mais le temps long, c'est aussi garder à l'esprit que cette démarche est transitoire : qu'elle est tournée vers un futur qu'elle contribue à dessiner. En occupant une marge d'espace qui attend un projet définitif, elle fait le lien entre les différentes étapes du projet (commande, maîtrise d'œuvre, opérateurs...) pour se mettre au service d'un territoire et de ses habitants présents et futurs.

#### faire feu de tout bois

La Preuve Par 7 fait le pari que la valeur financière n'est pas l'alpha et l'oméga du projet urbain : d'autres valeurs sont créées par la transformation de la ville, et ce dès le temps du chantier. Au cœur de la démarche, il y a l'association de la Preuve par 7 avec des acteurs locaux, privés et publics, politiques et associatifs. Cet attelage permet de penser différemment les investissements financiers, de croiser les sources de financement, en faisant le pari de s'appuyer avant tout sur ce qui est déjà présent sur place. La Preuve par 7, c'est aussi de la création de valeur en nature, par la formation notamment, et par la transmission d'un savoir expérimental.

## Expérimenter sur le terrain pour faire preuve

### le vernaculaire

Le vernaculaire, c'est ce qui est quotidien, populaire, local. L'architecture vernaculaire est une démarche qui, en faisant attention au temps long, est modelée par les usages et s'adapte aux enjeux contemporains. Elle met en valeur les matériaux locaux, les savoir-faire spécifiques pour construire ou réhabiliter le patrimoine bâti. Cette démarche est courante en matière de réhabilitation du patrimoine exceptionnel mais très peu explorée pour la construction et la réhabilitation du quotidien.

La démarche de la Preuve par 7 entend créer un pont entre savoirs vernaculaires et savoirs savants, en faisant dialoguer concrètement des chercheurs, philosophes, penseurs de grands thèmes et les « experts » de terrain qui sont les acteurs du territoire, élus, entrepreneurs, habitants... Cette ambition se traduit par des temps de rencontre, colloques, journées d'études sur les lieux mêmes des projets.

### l'écologie du déjà-là

Construire durable, c'est respecter la continuité temporelle entre passé, présent et futur. C'est faire le pari que le présent est appelé à jouer un rôle dans l'avenir. La friche, le lieu vacant, le lieu à venir sont entourés de voisins et voisines qui pratiquent cet espace et le façonnent.

L'écologie du déjà-là engage à considérer les sites de projets comme des territoires, déjà marqués par une histoire, un sol, inscrits dans des réseaux. Il s'agit de prendre en compte ces aspects, de les travailler, de les vivre, de les préserver et de leur donner leur place dans le projet à venir.

### l'expérimentation - le permis de faire

Les codes et les lois recèlent des marges d'interprétation ouvrant de nombreux possibles. Le permis de faire, c'est l'idée qu'une loi peut être vivante, confrontée à la vie et mise en application comme une jurisprudence pour des cas à venir.

En architecture, en urbanisme, dans la construction, la loi devrait pouvoir être interprétée, enrichie de la jurisprudence et créée par l'observation de la chose construite. La Preuve par 7 entend faire la preuve d'autres façons de faire, et de permettre de nouvelles jurisprudences, pour intégrer à la loi de nouvelles situations, de nouveaux modes de vie.

### les échelles

Si la loi est générale, les territoires, la géographie, les acteurs, leurs enjeux ne sont pas identiques. Il s'agit, à travers différentes échelles, de travailler sur l'interprétation du droit, et sur ce qu'il y a de commun dans cette diversité. Réciproquement, il s'agit de veiller dès maintenant à ce que l'échelle locale soit la plus confortable possible, et que la déclinaison locale des lois et règlements, tout comme des « recettes » du projet urbain ou architectural, soient les plus finement adaptés à cette échelle qui est celle de la vie. Nous pensons aussi que le « petit » peut à son tour permettre d'expérimenter et d'inspirer le « grand », et qu'une solution inventée localement peut s'intégrer dans les politiques publiques et dans la loi générale.

## Construire collectivement, faire école

### réunir - le partenariat public privé vertueux

La chaîne traditionnelle de l'aménagement se transforme : la répartition des rôles entre le public qui définit la stratégie et la contrôle via les autorisations d'urbanisme et le privé qui l'applique et construit évolue. De nouveaux acteurs émergent et gagnent en légitimité : collectifs d'habitants, de praticiens ou d'usagers, structures coopératives regroupant investisseurs publics et privés, groupements d'associations et de petites structures aux compétences urbanistiques pas toujours définies....

La Preuve par 7 réfléchit aux outils, juridiques, économiques, légaux, qui permettent de construire une autre façon de travailler ensemble à la transformation urbaine, en mettant au cœur de cette réflexion la notion d'intérêt général.

### l'urbanisme démocratique

En investissant le temps du chantier, en habitant les lieux en devenir, la Preuve par 7 propose d'expérimenter si un collectif de citoyens, constitué d'individus acceptant de sortir de leur domaine de spécialisation, est capable de produire quelque chose qui relève de l'intérêt général. Il s'agit de penser à de nouvelles formules juridiques et réglementaires qui soient capables de réunir les acteurs privés, publics et les citoyens dans une démarche démocratique qui fasse primer l'intérêt général.

### raconter pour faire école

« Pour apprendre il faut d'abord comprendre. Pour cela il faut commencer par voir, étudier ce qu'il y a sous nos yeux. »

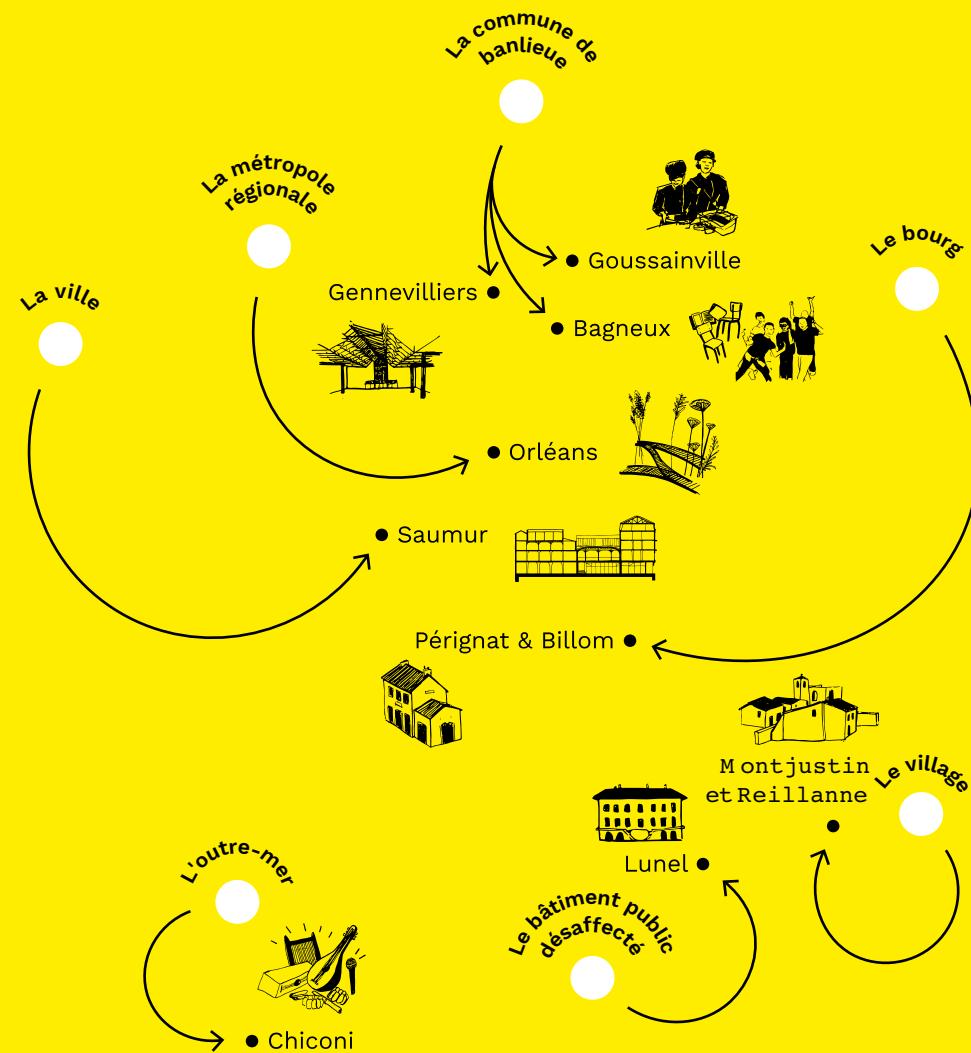
Elisée Reclus

La fabrique de la ville, c'est aussi la fabrique de la cité, l'espace politique que les citoyens ont en partage. C'est pour cette raison que la Preuve par 7 considère que les chantiers doivent aussi fonctionner comme espace de formation et de transmission, pour permettre à des pratiques marginales de devenir une démarche usuelle, pratiquée collectivement ou individuellement. Faire évoluer les mentalités en ce sens est un des objectifs de l'expérience de la Preuve par 7.

Chaque chantier fonctionne ainsi comme une université foraine, capable tout à la fois de mener une expérimentation singulière et d'en rendre compte à la communauté. En plus de construire différemment, il s'agit d'expliquer, d'illustrer, de raconter pour donner envie à ceux qui désirent le changement, mais aussi pour invalider les craintes de ceux qui le croient impossible.

Pochoirs sur la façade de la  
Maison des Jeunes de Chiconi





**Sept échelles, dix sites**

## ● Le village

### à Montjustin

Alpes-de-Haute-Provence

50 habitants

Dans un village de 50 habitants la question de la démocratie est au cœur de tout projet de construction : les habitants et les élus se connaissent, sont parfois proches, et les générations doivent s'accorder sur un avenir qu'elles ne voient pas du même endroit ni avec les mêmes attentes. Le projet municipal de construire deux logements communaux est ainsi élaboré autant au conseil des élus que dans les discussions de tous. Comment mettre d'accord, sur un projet commun, habitants historiques, résidents secondaires, jeunes agriculteurs, élus ? Avec les Nouveaux commanditaires, la Preuve par 7 a questionné la commande pour changer d'échelle et transformer ce projet de logements en projet du village.

### à Reillanne

Alpes-de-Haute-Provence

1700 habitants

A Reillanne, le bourg d'à côté, la maire souhaiterait expérimenter l'aménagement communal d'un terrain. Comment produire des logements qui pourront à la fois répondre aux besoins présents et évoluer en fonction des besoins futurs, accueillir de nouveaux habitants et activités dans des conditions abordables et durables ? C'est pour la Preuve par 7 l'opportunité d'introduire d'avantage de souplesse au cœur des procédures d'urbanisme.



## ● Le bourg

### à Pérignat-ès-Allier & Billom

Puy-de-Dôme

1 500 et 4 700 habitants

Les deux communes, historiquement liées par leur vocation commerciale commune — l'une port fluvial, l'autre marché — voient arriver de la métropole clermontoise de nouveaux habitants. Dans le même temps, leur centre est soumis au vieillissement de la population et à la déprise des commerces. À Billom, le bâtiment du collège jésuite du 16<sup>e</sup> siècle était fermé depuis vingt ans, tandis qu'à Pérignat, un vaste travail de réhabilitation par la ville des maisons de bourg et d'une ancienne carrière a été entrepris. Comment maintenir une vie dense et locale en centre-bourg, le maintenir comme un lieu accessible à tous, des plus jeunes aux plus âgés, avec leurs besoins spécifiques ? En luttant contre l'étalement urbain, en favorisant des lieux mixtes sur des patrimoines bâtis, où l'on peut habiter, travailler, échanger...

Un pari que prend la Preuve par 7 avec les deux communes, leurs partenaires et l'association Rural Combo devenue habitante de ces lieux au printemps 2019 : que la restauration du patrimoine local s'appuie sur un réseau de production local, employant les matériaux présents sur place, dans une logique de circuits-courts aussi bien que de mise en valeur des savoirs-faires vernaculaires. Le collège de Billom a réouvert ses portes en septembre 2019 en mobilisant toutes les énergies locales, et la Preuve par 7 s'est attachée à rassembler les différents acteurs du territoire.

## ● La ville

### à Saumur

Maine-et-Loire

27 500 habitants

Comme beaucoup de villes dites « moyennes », Saumur est confrontée à une périurbanisation qui a tendance à vider le centre-ville de ses commerces. Le bâtiment des Galeries saumuroises, architecture remarquable propriété du Groupe Duthoo, est actuellement sous-occupé. Il est voué à s'ouvrir à de nouveaux usages.

Comment valoriser au profit de tous ce qui appartient à un seul ?  
En d'autres termes, comment conjuguer valorisation financière et utilité commune ?

La Preuve par 7 et Saumur Habitat ont exploré les pistes juridiques, techniques et économique pour réouvrir les Galeries, et mené in situ des ateliers d'architectures et des conférences publiques pour imaginer collectivement les futurs du lieu.

## ● La commune de banlieue

### à Bagneux

Hauts-de-Seine

44 500 habitants

Sur la colline des Mathurins, à Bagneux, dans la banlieue sud de Paris, un nouveau quartier métropolitain est en cours d'aménagement pour accueillir, sur 16 hectares plus de 6 000 nouveaux habitants, des activités, des espaces naturels, et surtout un lycée d'enseignement général attendu de longue date par la commune. Pourrait-on dire que le lycée ouvre dès aujourd'hui afin d'inventer de nouvelles manières d'acquérir, de partager et de transmettre des connaissances d'ici à son inauguration officielle ?

La Preuve par 7, la Ville de Bagneux et le Plus Petit Cirque du Monde transforment l'exercice classique de la construction d'un équipement scolaire en un chantier expérimental ouvert, un lieu de transmission et d'échange des savoirs, de production et de création. Ils se sont installés sur le site même du chantier depuis l'été 2019 et ateliers, conférences et explorations sont menées tambour battant pour construire progressivement ce « tiers-lieu des savoirs ».

### à Gennevilliers

Hauts-de-Seine

39 500 habitants

La ville de Gennevilliers, ancien territoire maraîcher, aujourd'hui pôle industriel et port de la métropole francilienne, est irriguée par les boucles de la Seine. Dans le quartier des Grésillons, un ensemble remarquable de l'architecture du 20<sup>e</sup> siècle est enclavé, sous-utilisé, bien qu'il accueille le théâtre de Gennevilliers, un marché forain dont la fréquentation baisse, et une halle en béton des années 1980, abandonnée et fermée depuis 20 ans.

Comment ouvrir cet espace pour y créer de nouveaux échanges ? À l'échelle de l'îlot s'expérimente un projet porté par une communauté d'acteurs, qui pourrait s'attacher, au-delà de la halle et de sa gestion, à travailler une gouvernance et une gestion collective à l'échelle d'un quartier et de ses équipements. Une première boutique a été transformée par la Preuve par 7 en maison des projets depuis février 2019. La Preuve par 7 a ainsi apporté ses conseils techniques et réglementaires pour la réouverture de la Halle, et pour débiter l'aventure, l'exposition Trésors de Banlieue y a ouvert ses portes à l'automne 2019.

### à Goussainville

Val d'Oise

31 000 habitants

À Goussainville, commune de 30 000 habitants à la limite de l'agglomération parisienne et des plaines agricoles du pays de France, dans l'immédiate proximité de l'aéroport Charles-de-Gaulle, la cuisine centrale était vacante depuis 2016. L'association Réseau d'Echanges et de Restauration a investi les lieux pour y développer de nouveaux usages culinaires, former des salariées en insertion, et alimenter le restaurant ouvert en gare de Garges-Sarcelles.

Dans une ville à la fois connectée aux flux internationaux et métropolitains et aux revenus modestes, où une personne sur cinq n'a pas la nationalité française, barrière à l'insertion économique et à l'emploi, comment faire se rencontrer des réseaux mondialisés qui s'ignorent ? Comment valoriser les ressources agricoles autant qu'humaines d'un territoire productif ?

La Preuve par 7 et RER s'allient dans cette cuisine pour expérimenter l'ancrage local et l'alimentation responsable et collective, ses représentations et ses normes.

## ● La métropole régionale

### à Orléans

Loiret

115 500 habitants

Un vaste quartier durable doit voir le jour au nord-ouest du centre-ville d'Orléans. Le site des Groues est riche de sa mémoire : champ de manœuvre puis aérodrome qui accueille le premier voyage de l'aviateur Blériot en 1908, il est converti en cité d'hébergement d'urgence pendant la Seconde Guerre mondiale et après. Comment faire en sorte que le futur quartier garde la mémoire de ceux qui l'ont habité ? D'un autre côté, construire pour l'avenir, c'est construire pour les enfants d'aujourd'hui qui seront les adultes de demain...

Poser l'objectif de la durabilité, c'est faire le pari que le présent, la friche, sa végétation, ses usages, ses voisins, est appelé à jouer un rôle dans l'avenir. En partenariat avec la Ville et la métropole d'Orléans, la Preuve par 7 s'est installée en octobre 2019 dans une maison qui était vouée à la démolition au cœur de la friche, pour expérimenter progressivement un premier lieu de vie dans le quartier, interroger les critères de la durabilité et les conditions de mobilisation de l'existant dans la construction d'un quartier.

## ● L'outre-mer

### à Chiconi

Mayotte

8 000 habitants

Aujourd'hui confrontés à des risques sismiques et volcaniques majeurs ainsi qu'à une croissance démographique forte, Mayotte doit sécuriser et développer ses villes, dont des quartiers entiers sont informels. A Chiconi, ville célèbre pour son dynamisme culturel, le manque d'infrastructures et d'équipements culturels se fait sentir. La Ville a choisi de s'inscrire dans une démarche de programmation ouverte pour définir progressivement, par l'expérimentation et avec les acteurs locaux, les caractéristiques d'un futur pôle culturel, qui rayonnera à l'échelle de l'île. Comment construire un lieu adapté aux usages et aux risques ?

Aux côtés de la Ville, de l'association Milatsika Emergence et de la Direction des Affaires culturelles, et du tissu très impliqué des acteurs locaux, la Preuve par 7 a investi la maison des jeunes et la culture en octobre 2019 pour donner corps à la démarche, relever les usages, tester les besoins et réaliser un aménagement culturel et urbain généreux, au cœur du bourg.

## ● Le bâtiment public désaffecté

### à Lunel

Hérault

26 000 habitants

Le bâtiment de l'ancienne gare de Lunel s'est révélé lors des travaux d'aménagement du pôle d'échange multimodal. L'édifice, qui a déjà connu plusieurs vies - bâtiment voyageurs, logements, et soutien des voies ferrées - a perdu son usage urbain il y a quelques années. A quelques dizaines de mètres vient d'être inauguré le pôle d'échange multimodal de la ville. Jouissant d'une situation centrale, située au cœur de la mobilité quotidienne de plus de deux mille personnes, l'ancienne gare pourrait s'ouvrir à nouveau vers la ville et ses habitants. SNCF Immobilier s'interroge sur comment lui imaginer de nouveaux usages ? La Preuve par 7 prend ses quartiers en gare pour défricher le terrain fin 2019.

## La preuve par 7, qui est-ce ?

### L'équipe de la Preuve par 7 et ses complices :

Patrick Bouchain ● Karen Bouvet ● Pascal Brunet ● Christophe Catsaros  
Paul Citron ● Catherine Clarisse ● Fanny Cottet ● Gaëlle Cozic  
Angèle Delamberterie ● Marine Demichelis ● Simon Denise  
Catherine Fortin ● Philippe Hivert ● Cécile Four ● Olivier Grieco  
Edith Hallauer ● Albert Hassan ● Loïc Julienne ● Laboratoire Barbara  
Simon Laisney ● Sophie Léron ● Pascal Madry ● Louise Mallard  
Félix Marye ● Lucile Masson ● Albadawy Mattoir ● Liliana Motta  
Farah Mougharbel ● Notre Atelier Commun ● Palabres ● Plateau urbain  
Loukia Peneau ● Laura Petibon ● Sophie Ricard ● Hippolyte Roullier  
Justine Saur ● Fanny Taillandier ● Clémentine Riera  
Marie Tessonnaud ● Pascal Waldschmidt

La Preuve par 7 est soutenue par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Cohésion des territoires, avec la participation de la Fondation de France. Elle est soutenue localement par les partenaires des projets.

### Ministère de la Cohésion des Territoires :

Paul Delduc ● Isabel-Monica Diaz ● Stéphanie Dupuy-Lyon  
Emilie Fleury-Jagerschmidt ● Jérôme Sauvant

### Ministère de la Culture :

Nathalie Choplain ● Fabienne Fendrich ● Vincent Lacaille  
Corinne Langlois ● Valérie Wathier ● Agnès Vince

### Fondation de France :

Claire Boulanger ● Dominique Lemaistre ● Rémy Gérard ● Catia Riccaboni  
Patrice Cieutat ● Philippe Courtois ● François Hers ● Thierry Gissinger  
Comité Habitat ● Comité Environnement ● Comité Culture



[lapreuvepar7.fr](http://lapreuvepar7.fr)

contact@lapreuvepar7.fr

15 rue Moussorgski, 75018 Paris

28 et 29 novembre 2019